

DRC1508 – Droit public fondamental

Nathalie Des Rosiers

Automne 2023

Description du cours

Introduction au droit public : fondements historiques et évolution du droit public au Canada et au Québec, conventions et traités autochtones, introduction aux fondements théoriques classiques du droit public (primauté du droit, constitutionnalisme, séparation des pouvoirs), introduction au droit constitutionnel et aux droits et libertés de la personne.

Objectif du cours

Objectifs de connaissance :

1. Connaître les principaux textes constitutionnels du Canada;
2. Connaître les fondements théoriques du droit public canadien;
3. Connaître les sources du droit public au Canada;
4. Connaître les principaux arrêts du droit public canadien;

Objectifs d'habiletés juridiques :

1. Lire et commenter des décisions judiciaires;
2. Lire et comprendre des textes législatifs et constitutionnels
3. Appliquer des principes juridiques à des situations de fait

Objectifs d'analyse critique :

1. Apprécier les tensions intrinsèques au modèle de droit public canadien
2. Développer une approche contextuelle et critique du droit public canadien

Méthode d'enseignement

Enseignement magistral avec problèmes et questions de discussion

Méthode d'évaluation

Examen intra en présentiel : 25% non-préjudiciable

Examen maison : 75%

Principaux instruments de travail

Recueil de jurisprudence

Compendium de textes législatifs et constitutionnels

Droit constitutionnel des auteurs Brun, Tremblay, Brouillet : à la librairie ou via la base de données en ligne des Éditions Yvon Blais, accès en ligne via le catalogue de la bibliothèque;

Recueil de fascicules du *Jurisclasseur* (en ligne via la Bibliothèque de droit Brian Dickson)